

19/20 septembre, dans la rue contre le permis de tuer



Mobilisons-nous contre la loi qui présumerait légal tout tir de policier ou de gendarme ! Déjà adopté par l'Assemblée nationale, ce texte devrait être examiné par le Sénat cet automne.

La police tue déjà impunément

La police n'a pas attendu cette loi pour tuer dans une quasi-impunité. Sur 437 morts liées à une intervention policière recensées depuis 2017, moins de 2 % des affaires dont l'issue est connue ont abouti à une peine de prison ferme. C'est l'existence d'une vidéo du meurtre raciste de Nahel qui a permis la mise en examen de l'auteur du tir. Dans les faits, les tirs policiers sont déjà présumés légitimes, d'autant qu'ils visent surtout des hommes non blancs des milieux populaires. Cette loi aggraverait encore la situation en officialisant le permis de tuer.

Toujours plus de morts

La loi de 2017 a déjà élargi les conditions d'usage des armes par la police. Depuis, les tirs mortels sur des véhicules en mouvement sont cinq fois plus nombreux. Mais la législation fait encore porter à la police la charge de démontrer qu'un tir était strictement nécessaire et proportionné. La nouvelle loi supprimerait ce petit garde-fou. Il reviendrait aux proches des victimes de prouver que le tir mortel n'était pas nécessaire et proportionné — en plein deuil, sans avoir assisté aux faits et sans accès aux enregistrements,

rapports ou témoignages. Cette impunité renforcée augmenterait encore le nombre de meurtres policiers.

Une loi fascisante

Portée depuis des années par des syndicats policiers, cette revendication figurait déjà dans le programme de Jean-Marie Le Pen avant d'être reprise par Marine Le Pen. Aujourd'hui, ce sont Les Républicains qui ont pris l'initiative de cette proposition de loi. Soutenue par le gouvernement, elle a été adoptée par l'Assemblée le 7 juillet avec les voix de toutes les droites, de la majorité présidentielle au RN. Un cas d'école : toute la droite, du prétendu centre macroniste à la droite traditionnelle, s'aligne toujours davantage sur l'extrême droite.

Mobilisons-nous !

Plus de 730 000 personnes ont signé en quelques jours la pétition officielle contre cette proposition de loi, dépassant largement le seuil permettant l'ouverture d'un débat à l'Assemblée nationale. Mais cette pétition a été classée sans aucune discussion.

Une mobilisation nationale et unitaire est organisée les 19 et 20 septembre contre ce permis officiel de tuer : soyons massivement dans la rue contre le fascisme et le racisme !

